

On arrive au chemin de St Gervin chez Merlet dans lequel on entre à droite pour prendre bientôt à gauche un chemin de servitude qui va passer au bout d'une terre à Jean Dubreuil, puis tournant à droite au couchant de cette pice, et à gauche au Sud d'une terre à Pierre Labreuil, on atteint le chemin de St Gervin à Roule qui forme le limite dit à Louest.

○ 6 L'Essard.

au Nord, le chemin de chez Merlet à cheune. - à l'est, le chemin de Montignac à St Gervin & la route de Montmorau au nom Longy jusqu'à une borne marquant l'angle Sud d'un vignoble François Riaquet, Delais et en ligne brisé, on passe successivement à gauche de la dite Vigne, au bout d'une terre à Jean Cossier & de trois autres terres tel Vignoble à Jean Dubreuil, le long de cette dernière terre, au Sud d'une terre à la Vigne Joubert, si l'Ouest de cette terre, d'un Vigne, d'une autre terre & d'un pré à la même, arrivant ainsi au chemin de chez Merlet à cheune.

○ 7 La Creuse.

au Nord-Est, la route de Montmorau à St Gervin. - à l'est, le chemin de Montignac au nom Longy. - au Sud, le chemin de cheune chez Merlet jusqu'à la borne qui marque l'angle Sud-Ouest d'une Vigne à Nicolas Bardy, alors la ligne démarcatrice est formée par le Côté Ouest de cette pice et par une barrière passant au couchant et à gauche d'une terre à Pierre Labreuil, puis par le Côté Ouest d'une terre à Marguerite Clauzure, enfin par un autre barri qu'aborde au Nord cette terre, la Vigne de la dite Clauzure et la terre de Jean Dumas, aboutissant à la route de Montmorau à St Gervin.

○ 8 Aux Fourmiers.

au nord et à l'est, la route de Montmorau à St Gervin. - à l'Ouest le chemin de St Gervin à Montignac.

○ 9 Grand Fontauban.

à l'Est, la route de Montmorau à St Gervin, au Sud le chemin de St Gervin chez Merlet jusqu'au point où y aboutit à droite la limite Ouest. Puis, terre aux frères Clauzure la Fauverie, alors il part de la limite depuis, on va gagner, en passant au bout d'une terre à Jean Longy, l'angle Nord de cette terre, on longe ensuite cette terre au levant pour prendre, à son extrémité, et on la dirigeant vers le nord, on tient sur laquelle aboutissent à droite plusieurs pices longues dont la dernière est une Vigne à Pierre Cheunier; et, par le Côté nord de cette terre on revient à la route de Montmorau à St Gervin.

○ 10 Petit Fontauban.

La limite Nord-Ouest de ce lieu dit est celle du pré de Pierre Labreuil, le bout Nord-Est de ce pré et le chemin de servitude qui passe au bout du pré à Jean Andraud, à celui de Marguerite Clauzure & à un autre à Pierre Labreuil. - au Nord-Est, le chemin de chez Merlet à St Gervin. à l'Est, la route de Montmorau au nom Longy, au Sud et au Sud-Ouest, le chemin de St Gervin auquel on arrive jusqu'au bout du pré de Jean Andraud en tête de cet article.

○ 11 Chez Jarnet.

au nord et à partir de l'angle nord du pré de Jean Boch, le chemin de Route à St Gervin. - à l'est, la route de Montmorau à St Gervin. - au Sud-Est le chemin de St Gervin à Aubissoire. - au Sud-Ouest, le chemin de St Gervin chez Gretot jusqu'à la barrière qui marque l'angle